

Les enseignements contemporains d'un immeuble historique

Présentée par

Philippe LAPERNA, Ingénieur,
Région Aquitaine

Jean-Luc ALLIAS, Chargé d'opérations Bordeaux Métropole Aménagement

Geneviève ROBERT, Architecte

Stéphane ROBERT Atrium 24, architecte

En présence de

Gérard BOULANGER, Conseiller régional, Anne-Marie CIVILISE, Présidente
renaissance des cités d'europe

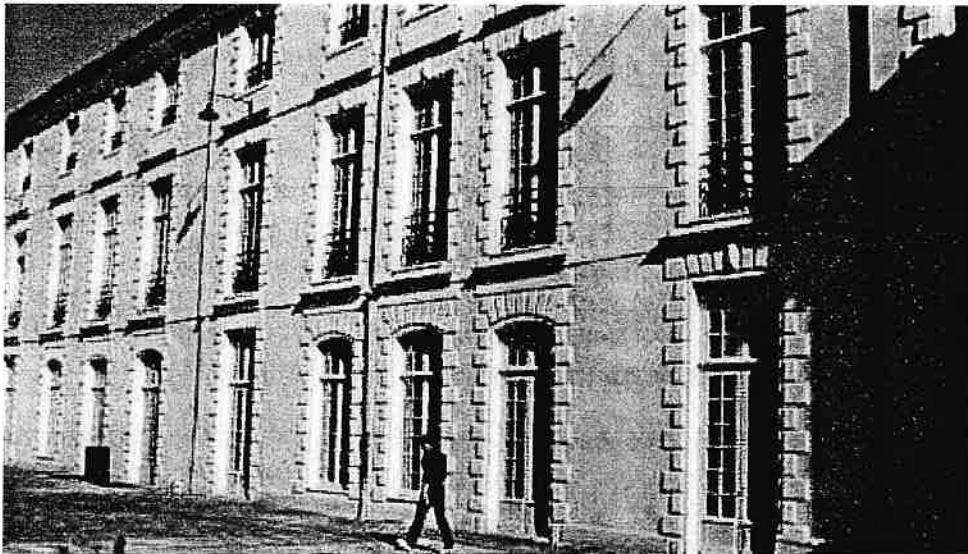


Photo Manoël Dorget

Construit au tout début du 17^e siècle, l'hôtel MARTIN s'ouvre sur la rue du Mirail par un noble portail. C'est l'un des plus prestigieux de la ville jusqu'à la Révolution.

Il acquiert une nouvelle destination au début du 19^e siècle en accueillant le premier établissement d'enseignement créé par les Marianistes, congrégation fondée peu auparavant.

Acquis par la Ville en 1952, il est alors inclus dans le périmètre du lycée Montaigne.

Désormais incorporé au patrimoine immobilier de la Région Aquitaine, il vient de faire l'objet d'une très importante réhabilitation à l'occasion de laquelle maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, prenant conscience de sa valeur architecturale, se sont efforcées de lui redonner son identité première tout en l'adaptant aux exigences contemporaines liées à sa fonction.

Anne-Marie CIVILISE
Présidente

L'hôtel MARTIN est achevé en 1607 pour Raymond MARTIN, originaire de Nérac et collecteur d'impôts pour le Roi, sur les plans de l'architecte Henri ROCHE. L'édifice remplace plusieurs maisons bâties à la fin du siècle précédent, sur un terrain appartenant à l'ordre des Jésuites, en contrepartie d'une redevance périodique en nature et en argent.

L'utilisation de pierres de Rauzan et de Saintonge pour la façade comme pour l'intérieur qui accueille un grand escalier, le décor extérieur de masques en pierre sculptée et les peintures intérieures, le vitrage des croisées en verre de France, tout cela atteste de la qualité de l'édifice. Ce dernier est sans tarder agrandi par l'acquisition de deux maisons mitoyennes au sud, ce qui permet la création d'un passage pour voitures depuis la rue jusqu'au jardin arrière.

La demeure est jugée suffisamment prestigieuse pour recevoir Marie de Médicis à l'occasion du mariage du jeune Louis XIII avec Anne d'Autriche en 1615. Elle reste dans la famille MARTIN jusqu'au début du XVIII^e siècle, époque où elle est louée à Montesquieu avant d'être cédée en 1729 au baron de RAZAC, président de la cour des Aides de Guyenne. D'importants travaux sont alors entrepris, dont l'édification d'un nouvel escalier d'honneur visible encore aujourd'hui, et des modifications de façades sont effectuées.

Confisqué par la Révolution puis restitué par l'Empire, l'hôtel est vendu en 1822 au père CHAMINADE, fondateur de l'ordre des Marianistes, qui y installe le premier établissement d'enseignement de cet ordre. Des transformations sont évidemment opérées, qui font disparaître le décor intérieur, mais qui contribuent à harmoniser les trois dernières travées de la façade sur rue, côté sud, avec le modèle d'origine. La congrégation conserve l'édifice jusqu'en 1913, date à laquelle il est acquis par la Ville pour étendre le Crédit Municipal. En 1952 il est intégré au périmètre du lycée Montaigne.

L'hôtel MARTIN est le plus ancien hôtel particulier de Bordeaux. Il est très représentatif de l'architecture maniériste française, avec ses travées régulières percées de baies verticales encadrées de bossages harpés, sa large corniche et son décor de masques sculptés.

D'après une étude réalisée par Laurent Chavier, historien de l'art, pour le compte du Conseil Régional d'Aquitaine

M. D.

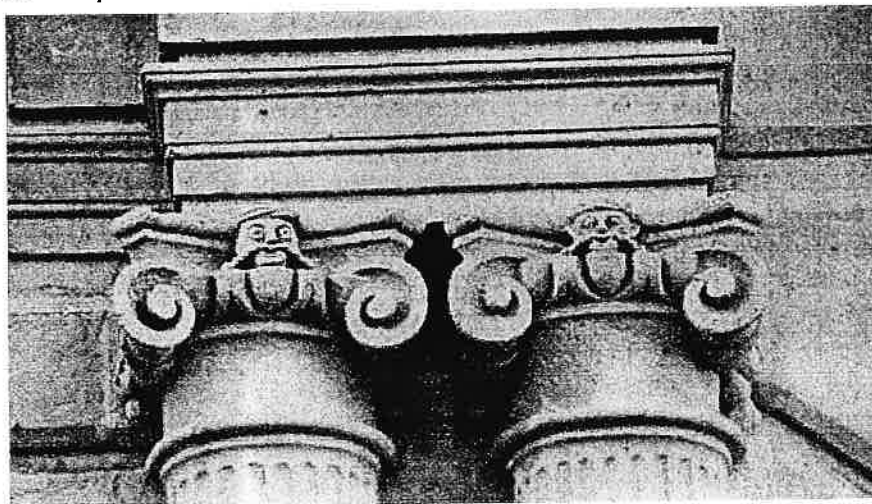


Photo Manoël Dorget

L'immeuble conserve sa vocation d'établissement d'enseignement, mais il est adapté à l'accueil de classes Préparatoires aux grandes écoles. Il est mis aux normes actuelles de sécurité et d'économies d'énergie tout en faisant l'objet d'une restitution poussée d'éléments d'architecture et de décor d'origine.

Le programme a prévu d'implanter, à côté des salles d'enseignement collectif, de petites salles dénommées « kholles », destinées à 3 élèves en Prépa et un enseignant.

Il a prévu également d'adapter toutes les circulations, horizontales et verticales, à l'accès aux personnes handicapées, de favoriser les économies d'énergie, d'assurer le maximum de sécurité aux personnes présentes dans l'établissement, tout en restituant autant que possible l'architecture extérieure et intérieure de l'ancien hôtel MARTIN.

À l'extérieur, trois travées de la façade arrière ont été entièrement reconstituées, la totalité bénéficiant d'un enduit à la chaux neuf ; par contre, côté rue, l'enduit existant a été conservé, mais son aspect d'origine a été retrouvé grâce à une technique de lavage particulièrement sophistiquée. Les parties en pierre ont été également lavées, et certaines remplacées.

À l'intérieur un nouvel ascenseur aux normes actuelles a pu être implanté. Profitant d'une grande hauteur sous plafond côté jardin, les maîtres d'œuvre ont pu créer un plancher intermédiaire sur lequel ont été implantées les salles de « kholle » évoquées plus haut. Il se sont efforcés de donner du jour naturel à l'ensemble des salles, second jour souvent mais néanmoins capable de briser toute sensation d'enfermement. Dans le même esprit, certains planchers des paliers ont été réalisés en matériaux translucides voire transparents.

De nombreux éléments porteurs en pierre de taille ont été rendus à la vue après avoir été restaurés, ce qui a permis de restituer, au moins pour partie, l'atmosphère originelle de l'immeuble. Cela n'a pas empêché l'implantation de divers éléments de décor ou d'éclairage très contemporains.

Côté économies d'énergie, la climatisation de la grande salle du rez-de-chaussée par une installation à double flux couplée à une pompe à chaleur doit être notée ; elle est complétée par un système de détection de Co2. Le reste de l'établissement est chauffé par une installation traditionnelle de radiateurs en fonte desservis par une chaudière à gaz.

Une attention particulière a été portée aux huisseries, toutes réalisées en bois et munies de doubles vitrages aux dimensions du petit bois. Par rapport aux anciennes menuiseries, les nouvelles ont aussi l'avantage de procurer un notable allègement du poids pesant sur les façades.

Il est enfin à noter que ces travaux ont permis de restituer une salle voutée ouvrant sur la façade arrière et de découvrir une glacière maçonnée en sous sol.

M.D.

Cour du Mirail

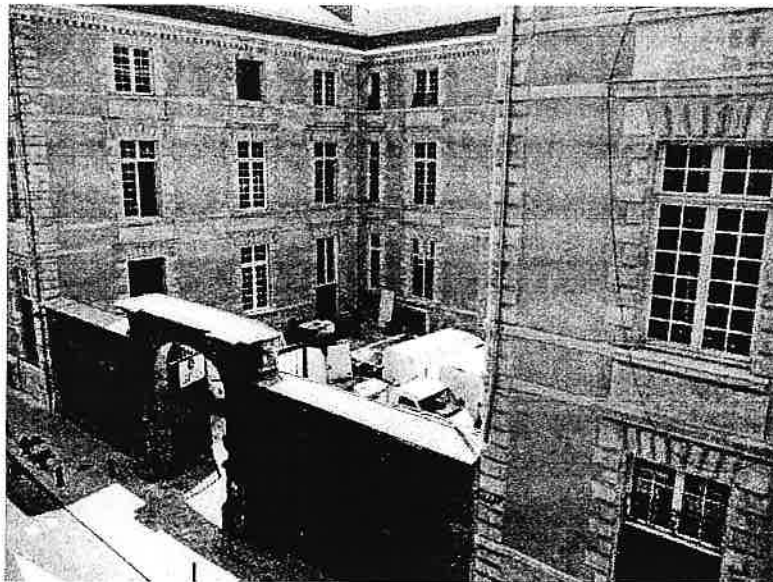
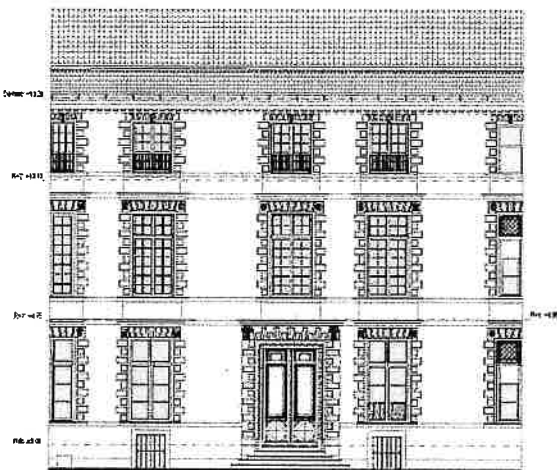
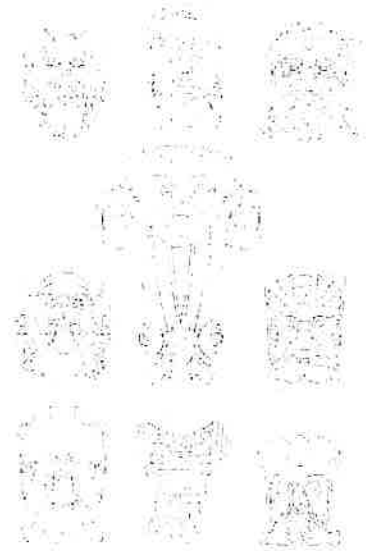


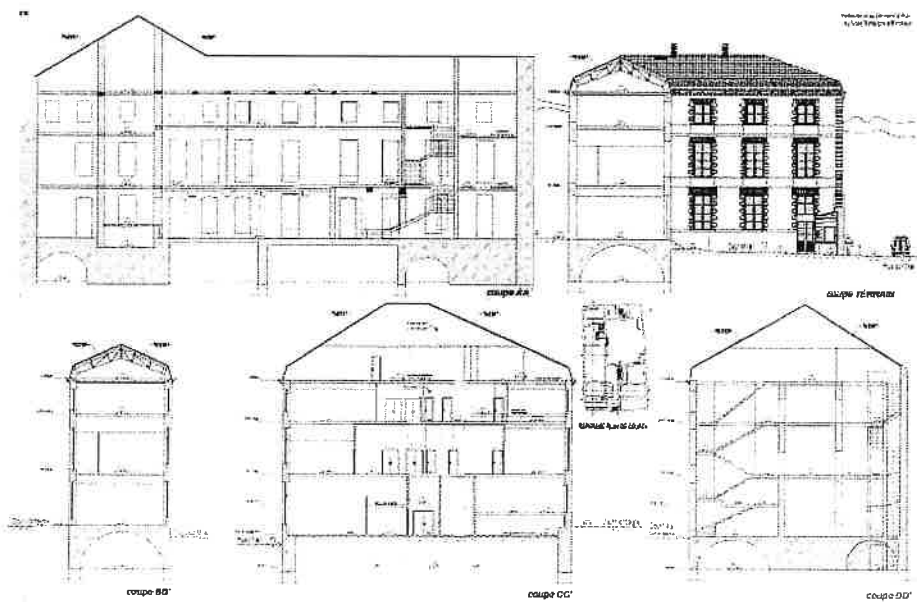
Photo Geneviève Robert



À gauche élévation de la façade est.
À droite détail des

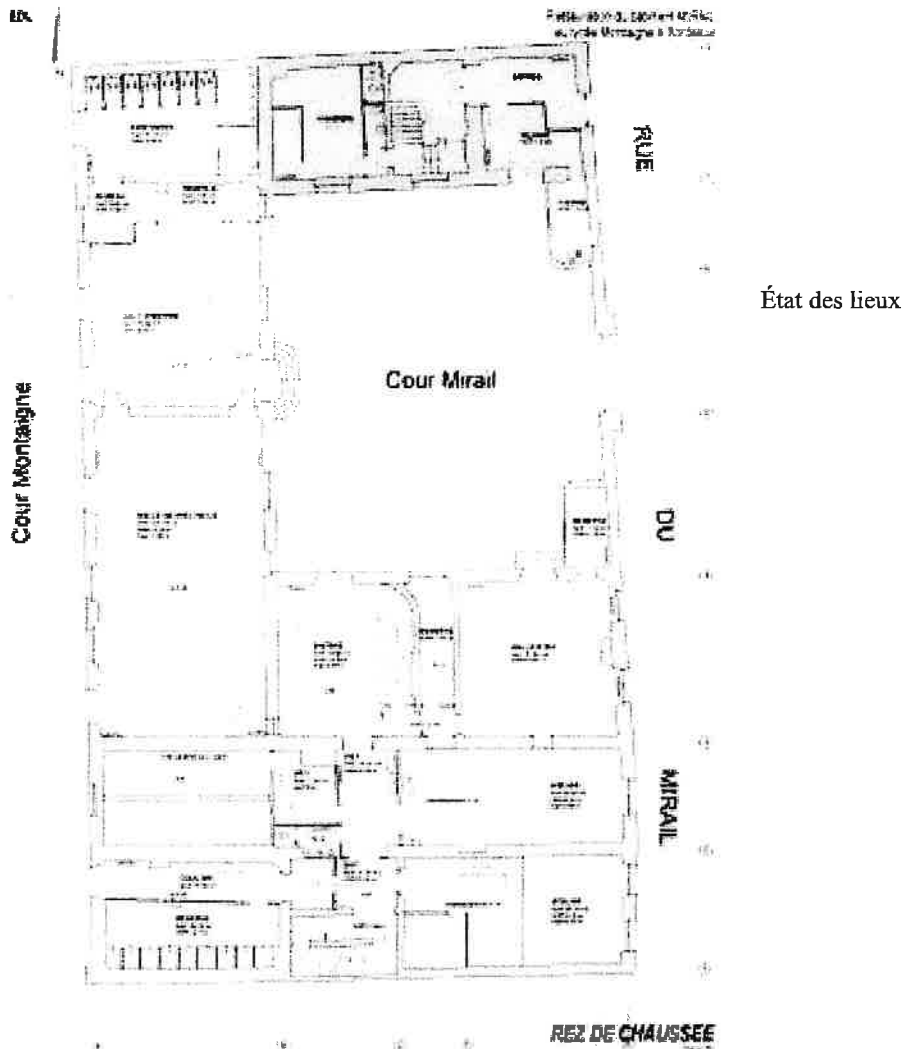


FACADE EST Cour Mirail
13-14-15-16-17-18-19-20-21

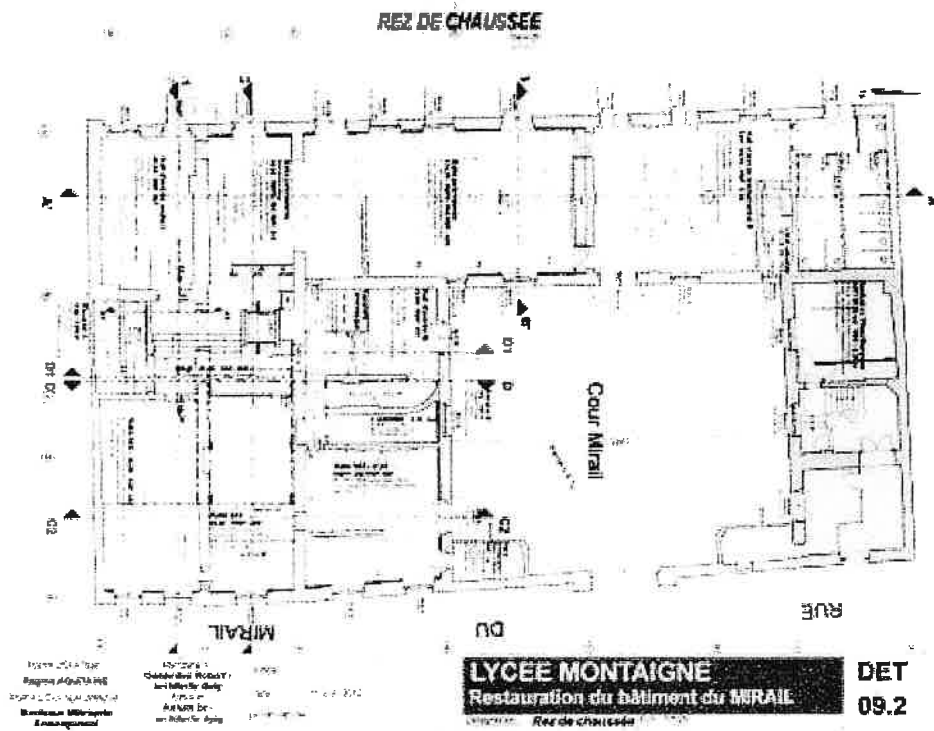


Coupes

Plan du rez-de-chaussée



projet



Cette famille Martin, devenue de Martin, a joué un grand rôle dans les instances juridiques et financières bordelaises. Cinq frères sont arrivés à Bordeaux avec la faveur du nouveau Roi Henri IV:

- l'ainé Jean trésorier général des finances,
- Odet, conseiller au parlement de Bordeaux,
- Matthieu secrétaire du Roi, qui a fait construire l'hôtel au n° 40 du cours du Chapeau Rouge (la BNP),
- Pierre, recouvreur général des finances,
- Raymond, receveur général des décimes, le nôtre de la rue du Mirail.

Pourquoi cette faveur royale? Eh bien leur père était concierge porte clé du château de Nérac, leur mère Constance Sonyer avait été une nourrice d'Henri...

La famille existe toujours, sous le titre de Martin de Marcellus.

Pierre Coudroy de Lille

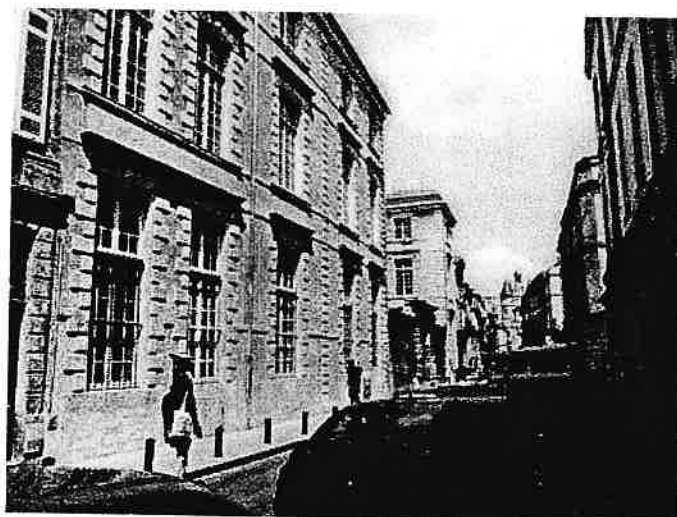


Photo Geneviève Robert

L'association Renaissance des cités d'Europe remercie :
Le Lycée Montaigne

La région Aquitaine

Bordeaux Métropole Aménagement

Mme Geneviève Robert , architecte
& M. Stéphane Robert atrium 24, architecte

Laroche restauration